Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20261023-2026_86-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-86

L'an deux mil vingt six, le 29 octobre 2026, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 23 octobre 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Françoise CABIOCH LE GALL, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Maud LE BRAS CROSSARD, Marius TILLY, Réjane LOUIN, Yannick L'HERMITTE, Corinne CHOQUER,

Etaient absents :	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Pascaline LEY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Thierry MERRAND	Pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Gwenaël PRIGENT	Pouvoir à	Réjane LOUIN

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : Désignation secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Monsieur le maire propose de désigner M. Marius TILLY Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

***DESIGNE** Monsieur Marius TILLY en qualité de secrétaire de séance.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241